

Compte rendu réunion du conseil municipal 15 mai 2020

Visioconférence à 11h00.

Présents : MM Milet, de Vallavieille, Lesseline, Mme Gournay, MM Jamet, Leconte, Martin, Mme Plaisance, Mme Rolland, M Vasche.

Absent excusé : M Férey

1) Réunion à distance

Après avoir procédé à un appel nominatif des membres du conseil municipal permettant de vérifier la bonne réception vidéo et audio de chacune des parties, Monsieur le Maire explique que vu l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 et la période sanitaire actuelle, il n'est possible au conseil municipal de se réunir que par la visioconférence. De ce fait et pour acter l'ensemble des décisions de cette réunion, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, de valider la technologie utilisée ce jour c'est-à-dire Gotomeeting et de procéder aux différents votes par un appel nominal.

2) Création de postes école

Charles de Vallavieille rappelle aux conseillers municipaux que Brigitte MARIE, ATSEM à l'école pendant toute sa carrière, prendra sa retraite le 31 août prochain. Il est donc nécessaire de recruter. Selon la réglementation en vigueur, qui a beaucoup évolué ces derniers temps, il est indispensable de lancer le recrutement dès maintenant et de privilégier les candidatures de personnels fonctionnaires. Dans le cas où aucun candidat ne correspondrait à nos attentes, et seulement dans ces conditions, un agent contractuel pourra être embauché. Il est décidé à l'unanimité de créer un poste d'Atsem principal de 2^o Classe à temps non-complet 21.75/35. La personne travaillera du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 (à l'exception du mercredi). De plus, le poste de la garderie sera dissocié de celui de l'Atsem et confié à une autre personne en contrat. Pour la garderie du soir, il est nécessaire de créer un poste de 6.25/35 et pour la garderie du matin qui sera cumulée avec d'autres activités (étude, ménage...) un poste de 14/35 sera également à pourvoir. La garderie du mercredi n'ayant plus son utilité et ne répondant plus à un besoin des parents, sera supprimée dès la rentrée de septembre.

3) Modification régime indemnitaire

Monsieur Milet rappelle aux conseillers que le personnel bénéficie quand il remplit les conditions de l'IFSE mensuelle et qu'à titre exceptionnel, le complément indemnitaire annuel (CIA) avait été mis en place en décembre dernier. A ce jour, il est proposé d'ouvrir deux enveloppes exceptionnelles pour les agents aux grades d'Atsem ainsi que pour les agents aux grades de rédacteur principal de 2^o Classe. Monsieur le Maire rappelle que l'ouverture de l'enveloppe n'est pas une attribution définitive et qu'il sera nécessaire au maire en fonction de prendre un arrêté individuel.

Monsieur le Maire informe les conseillers du départ de la secrétaire de mairie pour des raisons de santé pour un minimum de 6 mois. Il souhaite réitérer ses remerciements à celle-ci pour le travail accompli et lui fait part de ses encouragements et son soutien dans ces moments difficiles. Les autres membres du conseil municipal se joignent à lui pour souhaiter bon courage à celle-ci.

4) Etude sur les possibilités de réintégration des agents suite à leur demande

Monsieur le Maire informe le conseil qu'aucune décision n'est prise à ce jour. Une fiche de poste est à l'étude pour une éventuelle réintégration de Mme Diaz. Pour M Ledan dit Guimar, les postes n'étant plus vacants, plusieurs solutions sont envisagées : la rupture conventionnelle, l'indemnisation chômage, ou la réintégration sur un autre poste. Avant de statuer sur ce dossier, il sera nécessaire de connaître le souhait des personnes en place aujourd'hui et notamment des contractuels.

5) Devis travaux étanchéité musée

Monsieur de Vallavieille explique que considérant la fermeture actuelle du musée, des travaux ont été programmés : changement d'éclairage par l'entreprise Jarnier, remise en état du matériel vidéo par la société Auvivisys, et travaux d'étanchéité. Après étude, il s'avère que le soubassement du bâtiment côté mer est poreux au pied à cause de joints inachevés. Il serait donc nécessaire avant d'appliquer l'hydrofuge sur le mur, de remettre une membrane bitumineuse avec une bande de protection. Monsieur de Vallavieille présente donc un devis correspondant à ces travaux pour un montant de 7 680€ HT de la société SMAC. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

6) Suite étude renouvellement de la débroussailleuse

Conformément à la précédente réunion, M Jamet a fait une étude comparative entre le coût des travaux réalisés par notre personnel pour le débroussaillage et le coût pour ces mêmes travaux par un prestataire de service. Pour la première solution, M Jamet arrive à un coût de 14 228€ (salaire, entretien machine, amortissement, carburant) et pour la seconde solution, le devis est de 10 250€. M Lesseline souhaite exprimer ses craintes quant au respect des délais par les entreprises et par la perte de la qualité du travail. M Jamet complète en précisant qu'il serait peut-être utile de repenser la question en tenant compte du départ en retraite d'un des salariés dans les deux ans. Mme Rolland demande s'il serait possible de demander à d'autres entreprises si elle serait disponible pour ce travail. M le Maire précise que l'entreprise Guillemette qui a fait sa proposition fait du très bon travail dans les communes avoisinantes. M Jamet et lui s'accordent à dire qu'il suffit d'établir un cahier des charges bien précis pour ne pas avoir de dérive. Monsieur le Maire précise qu'il y a trois solutions aujourd'hui. Soit prendre l'entreprise, soit acheter la nouvelle machine pour un montant de 31 680€ TTC, soit reporter la décision pour voir avec les prochains conseillers. M Lesseline ne souhaitant pas attendre, il est procédé au vote. 2 conseillers votent pour l'entreprise, 6 votent pour l'achat et 2 souhaitent s'abstenir. Le devis Norémat est donc accepté.

7) Situation générale du déconfinement dans la commune

Monsieur le Maire fait un point sur la situation dans notre commune. A ce jour, l'école a réouvert ses portes aux élèves dans des conditions de fonctionnement optimales. 20 élèves sont en classe dont 10 utilisent les services de la cantine. Cette situation sera probablement revue après le 2 juin si les directives gouvernementales s'assouplissent. Pour le musée, un dossier est en-cours de rédaction pour l'obtention d'une dérogation permettant l'ouverture à compter du 1^{er} juin. M Milet précise que notre musée est le seul à être communal et qu'il ne peut donc pas bénéficier des mesures de chômage partiel. Il est donc vital de rouvrir rapidement. Pour la plage, Monsieur le Maire fait part de la complexité du dossier et informe les conseillers que plusieurs demandes ont été adressées à la préfecture de manière collective dans un premier temps (Ste Marie du Mont, St Martin de Varreville, St Germain de Varreville, Ste Mère Eglise, Audouville la Hubert) puis de manière individuelle dans un second temps. A ce jour, aucune réponse n'est parvenue en mairie et Monsieur le Maire regrette le manque de cohérence de certaines décisions prises mais rappelle qu'à ce jour aucune activité n'est autorisée (sauf la conchyliculture).

8) Questions diverses

- M Lesseline informe les conseillers qu'il n'y aura pas de fête du 15 août cette année à cause du COVID19
- M Vasche demande s'il serait possible de faire sonner les cloches de la Madeleine le 6 juin prochain. Le conseil accepte cette proposition.
- 6 juin : A ce jour, rien n'est définitif mais il est envisagé une cérémonie à 9h15 au monument Winters, 10h au monument Danois et 11h à Utah. Le consulat de Rennes a enregistré des vidéos pour diffuser aux Etats-Unis et le Consul a confirmé sa présence le 6 juin. L'Attaché du Danemark devrait également être présent.
- Signalétique : Monsieur Vasche s'étonne de la multiplication des panneaux signalétiques gites, musée, écurie... Monsieur le Maire rappelle que ces panneaux correspondent aux commandes passées il y a deux ans auprès de la Communauté de Communes. De plus, une erreur est signalée sur un des panneaux. Cette information sera communiquée à la Communauté de Communes.
- M Jamet fait un point sur les courses hippiques : Certaines courses sont délocalisées et autorisées avec des règles strictes dont le huit clos et les masques. Pour Ste Marie, la décision sera prise entre la fin juin et la mi-juillet. Ces courses pourraient être également délocalisées à Graignes ou à Cherbourg.
- M Milet informe le conseil que tous les masques ont été distribués à la population par les secrétaires de mairie. Merci à elles et à la Communauté de Communes ainsi qu'au Conseil Départemental pour le financement de cette opération.
- Monsieur le Maire fait part des reproches qu'il a reçu de certains habitants pour ne pas avoir contacté l'ensemble de la population. Il rappelle que la lettre montoise indiquait tous les moyens mis en œuvre pour contacter la mairie disponible en continue. Il ajoute que des personnes en difficulté ont été aidées notamment pour leurs courses ou pour leurs médicaments. Chacun pouvait également faire preuve de civisme et prêter un œil bien intentionné à son voisinage.

- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 26 mai pour l'élection du Maire et des Adjointes notamment.
- Mme Plaisance souhaite remercier M Milet pour le travail qu'il a mené pendant ses années de mandatures et propose de se retrouver après le confinement pour un moment un peu plus festif. M Milet précise qu'il restera à disposition de la nouvelle équipe municipale si des questions venaient à se poser.

Fin de réunion 12h30